

# Rapport Annuel 2007 - 2008

## ASSOCIATION NATIONALE FEMMES ET DROIT

*Pour une véritable égalité dès maintenant!*





## MANDAT

L'Association nationale Femmes et droit (ANFD) est un organisme féministe sans but lucratif qui, depuis 1974, fait la promotion des droits à l'égalité des femmes par l'éducation juridique, la recherche et des interventions visant la réforme du droit.

Nous reconnaissons que l'expérience de l'inégalité que vit chaque femme est unique en raison de la discrimination systémique liée à la race, la classe, l'orientation sexuelle, les incapacités, l'âge, la langue et nombre d'autres facteurs. De notre point de vue, une société juste et égale en est une qui valorise la diversité et qui la favorise. Nous sommes déterminées à travailler collectivement et en coalition avec d'autres groupes pour éliminer les obstacles à l'égalité de toutes les femmes. Voici les objectifs généraux de l'ANFD :

- Réaliser l'égalité en aval et au sein du système juridique
- Enrayer toute forme de violence envers les femmes
- Assurer un niveau de vie convenable à toutes les femmes au moyen de réformes législatives
- Garantir l'équité en matière d'emploi ainsi que l'équité salariale
- Éliminer les obstacles qui limitent l'accès à l'égalité pour tous les groupes de femmes
- Négocier une entente plus juste pour les femmes et les enfants en cas de divorce
- Assurer aux femmes la liberté de choix en matière de procréation et surveiller l'évolution des nouvelles techniques de reproduction

Entre autres activités, l'ANFD :

- Propose des changements aux lois et règlements au niveau fédéral et provincial
- Rédige des publications sur des questions juridiques touchant tous les aspects de la vie des femmes
- Participe à des consultations gouvernementales au sujet des questions juridiques qui affectent les femmes
- Apporte une expertise juridique au mouvement des femmes au Canada
- Prend parti pour l'égalité des sexes devant les tribunaux et dans la profession juridique
- Commandite des conférences pancanadiennes où des plateformes sont élaborées au sujet de questions aussi cruciales que la féminisation de la pauvreté, les perspectives internationales sur le statut juridique des femmes et les nouvelles technologies en matière de procréation.
- Organise des ateliers et des consultations au sujet de la discrimination sexuelle dans l'appareil de justice pénale, le droit de la famille et la profession juridique.
- Encourage les recherches féministes par le biais du Fonds de charité pour la recherche et l'éducation
- Organise à l'échelle régionale, grâce à ses caucus, des activités d'éducation populaire sur des questions juridiques touchant les femmes
- Fait la promotion de perspectives féministes dans les médias sur des questions juridiques d'actualité

Depuis 34 ans, l'ANFD n'a pas ménagé ses efforts pour concrétiser les droits des femmes à l'égalité au Canada. Durant cette période, en coalition avec d'autres organisations de femmes et de lutte pour l'égalité, nous avons remporté plusieurs victoires.

En voici quelques-unes :

- Adoption des articles 15 et 28 de la Charte canadienne des droits et libertés
- Amendements législatifs aux dispositions du Code criminel sur les agressions sexuelles, la protection des victimes de viol et le harcèlement sexuel
- Amendements positifs au droit de la famille et à la Loi sur le divorce
- Progression des droits à l'égalité des lesbiennes



## GOUVERNANCE, DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION

L'ANFD est un organisme incorporé sans but lucratif géré par un Conseil de direction national composé d'un maximum de 12 bénévoles, représentant toutes les régions du Canada et comprenant des femmes issues de communautés souvent marginalisées dans la société canadienne.

Le travail de l'ANFD est réalisé par quelques membres du personnel à Ottawa et par plus de 100 bénévoles dans tout le pays. Les membres de l'ANFD sont des avocates, des étudiantes en droit, des universitaires ou simplement des personnes déterminées à réaliser l'égalité entre les sexes. Les politiques sont formulées lors de forums publics organisés pendant les conférences biennales de l'ANFD.

Les mémoires et documents de l'ANFD sont rédigés par des groupes de travail qui accueillent toute personne en quête d'égalité possédant des connaissances et des compétences dans le domaine étudié. Nous nous efforçons d'inclure dans tous les groupes de travail les perspectives d'une diversité de communautés et d'y inviter des membres francophones et anglophones.



## PERSONNEL DE L'ANFD

Directrice générale :

**Pamela Cross et Linda Murray**

Relations avec les membres et communications :

**Chi Nguyen**

Directrice des affaires juridiques :

**Andrée Côté**

Spécialiste en financement :

**Tracy Fenton**

Administratrice du bureau :

**Fatouma Abdillahi**

Recherche juridique :

**Julie Lassonde**

Spécialiste en communications :

**Jackie Steele**

Bénévoles au bureau :

**Vinessa Redford / Samantha Henrickson**



## MESSAGE DU COMITÉ NATIONAL DE DIRECTION

Dans notre dernier rapport annuel, celui de l'année 2005-2006, nous vous avons décrit les difficultés financières que rencontrait l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD) parce que Condition féminine Canada n'avait pas encore approuvé le financement d'un important projet. De 2005 à 2007, malgré le délai et le fait que le financement n'a été accordé que pour 18 mois au lieu des deux ans habituels, nous avons continué à défendre les droits des femmes à l'égalité en faisant de l'éducation juridique et de la recherche tout en travaillant à la réforme du droit.

En septembre 2006, l'ANFD vivait sa plus grosse crise financière en trente ans d'existence. Les changements au mandat et aux critères de financement de Condition féminine Canada rendaient l'ANFD totalement inadmissible au financement.

Malgré la promesse faite par Stephen Harper en janvier 2006 lors de la campagne électorale : – « Oui, je suis prêt à soutenir les droits humains des femmes et je suis d'accord que le Canada doit en faire davantage pour répondre à ses obligations internationales en matière d'égalité des femmes. Si je suis élu, je prendrai des mesures concrètes et immédiates, comme l'ont recommandé les Nations-Unies, pour m'assurer que le Canada respecte pleinement ses engagements envers les femmes du Canada. » – Stephen Harper et son gouvernement conservateur ont vite pris une autre orientation.

Les changements radicaux dans le mandat de Condition féminine Canada ont mis fin au soutien financier pour la recherche et les activités de défense des droits liées à l'égalité des femmes. D'autres changements ont également touché l'ANFD :

- la fermeture de 12 des 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada,
- la fin du financement du Programme de contestation judiciaire,
- l'abolition des ententes de financement pour un programme pancanadien de service de garde,
- le rejet des recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale,
- le démantèlement de la Commission du droit du Canada.

Tout en se battant pour sa survie et en sachant qu'il n'était plus possible d'obtenir du financement de la part de Condition féminine Canada, l'ANFD a quand même satisfait aux exigences de la subvention de 18 mois. Pendant cette même période, avec d'autres groupes de femmes, nous nous sommes opposées aux changements à Condition féminine Canada et aux autres changements et abolitions de programmes proposés par le gouvernement.

Voici les grandes lignes du travail accompli au cours de l'année 2006-2007 :

**Équité salariale** – L'ANFD a continué à assurer le leadership du réseau pour l'équité salariale et, en mai 2007, a tenu un forum national pour discuter des étapes nécessaires pour concrétiser l'équité salariale pour les femmes et établir des stratégies en conséquence. Pour de plus amples renseignements sur ce forum, consultez le site Web de l'ANFD au [www.nawl.ca](http://www.nawl.ca).

**Maternité et Droit – Conférence de l'ANFD** – L'ANFD a tenu sa conférence bisannuelle les 11 et 12 mai 2007 à Ottawa. Pour l'événement, qui a attiré plus de 100 participantes, nous avons créé un partenariat avec l'Université d'Ottawa. La conférence portait sur l'égalité des droits des mères. Les plénières ont permis de discuter des politiques, des programmes et de la réforme du droit dans des domaines comme :

- les prestations de maternité et les prestations parentales,
- le service de garde universel,
- la garde légale.
- l'accès aux biens matrimoniaux pour les femmes autochtones vivant dans les réserves,
- les droits parentaux des mères lesbiennes,
- le parrainage de conjointes et conjoints
- le droit de la famille et la religion.

Le document produit lors de la conférence est disponible sur le site Web de l'ANFD au [www.nawl.ca](http://www.nawl.ca).

La conférence s'est terminée le lundi 14 mai 2007 par une manifestation de lobbying sur la colline parlementaire sous le thème de la Fête des mères.

**Loi sur la procréation assistée** – Le groupe de travail de l'ANFD sur les technologies de reproduction s'est réuni à Montréal au début de juin 2007 pour discuter de la position de l'ANFD par rapport à la Loi sur la procréation assistée. Cette loi représente la position du Canada sur un ensemble de questions bioéthiques controversées liées à la reproduction assistée. Le corps des femmes et leur autonomie sont au centre de ces questions, c'est pourquoi, l'ANFD accorde autant d'importance à cette loi.

La réunion de juin a permis de jeter les bases d'une déclaration de principe et a suscité énormément d'intérêt sur le rôle de l'ANFD. En raison du manque de financement, l'ANFD n'a pas été en mesure d'assurer le suivi dans ce dossier.

**Jurisfemme** – Malgré des ressources limitées, l'ANFD a réussi à produire l'édition du printemps 2007 de Jurisfemme qui portait principalement sur les actions de Stephen Harper et la mise à jour d'un certain nombre de projets. La version complète de cette édition est disponible sur le site Web de l'ANFD.

**Coalition spéciale sur l'égalité des femmes et les droits de la personne** – En 2006-2007, l'ANFD et d'autres groupes de lutte pour l'égalité des femmes ont travaillé très fort pour attirer l'attention sur les actions du gouvernement conservateur. Le 10 décembre 2006, pour marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par le Canada, nous avons tenu une activité importante sur la colline parlementaire. Pour l'occasion, la Coalition a produit un document intitulé Déclaration pour l'égalité des femmes qui a été signé par plus de 500 groupes de femmes locaux, régionaux et nationaux.

Pour la Saint-Valentin 2007, l'ANFD a fait parvenir aux parlementaires un document intitulé Rappel du fond du cœur pour leur rappeler l'importance de mettre fin à la discrimination systémique, conformément à la Charte et de soutenir les efforts que font les groupes de femmes pour y arriver.

Le 8 mars 2007, Journée internationale des femmes, sont apparus les collants et les dépliants « Remettons l'égalité sur les rails ». Tout au long du mois de mars, les groupes de femmes ont occupé les bureaux régionaux de Condition féminine Canada pour tenter d'empêcher leur fermeture.

Pendant l'été et l'automne 2007, la Coalition a produit un livre de recettes contenant des moyens et des stratégies pour s'opposer au gouvernement conservateur et une vidéo intitulée Remettons l'égalité sur les rails que l'on peut visionner sur YouTube.

**Cocktails sur les campus** – Au cours de l'année 2006-2007, nous avons travaillé très fort pour sensibiliser les jeunes femmes à notre travail. Nous avons tenu des caucus sur dix campus universitaires pour inciter les jeunes femmes à Résister au « backlash » anti-féministe. Ces rencontres nous ont permis d'écouter ce qu'elles ont à dire sur le féminisme.

Pour appuyer cette tournée et d'autres projets de sensibilisation, l'ANFD a produit sa première publication destinée aux jeunes femmes : un « zine » disponible sur son site Web.

**Campagne de survie** – Il n'est pas surprenant que les activités de financement aient été la tâche principale de l'ANFD au cours de l'année 2006-2007. Nous avons lancé une campagne de survie et tenté de rejoindre le plus de femmes possible dans l'ensemble du Canada.

**Fermeture du bureau de l'ANFD** – Malgré tous les efforts déployés par le personnel et les membres du Comité national de direction ainsi que par des alliées et des amies d'un peu partout au pays, en septembre 2007, l'ANFD a été forcée de fermer son bureau et de mettre son personnel à pied.

La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCF DU) nous a gracieusement offert de l'espace dans ses bureaux. C'est là que loge désormais l'ANFD.

La plupart des dossiers de l'ANFD ont été transférés aux archives sur les femmes de l'Université d'Ottawa où nous pourrions les récupérer si nous parvenons un jour à ouvrir un nouveau bureau.

De septembre à décembre 2007, l'ANFD a réussi à survivre grâce aux efforts d'une employée à temps partiel et de merveilleuses bénévoles qui ont effectué le travail d'administration essentiel. Le Comité national de direction, qui avait déjà assuré le leadership au cours de l'année 2006 et le début de 2007, s'est également transformé en groupe de travail.

À l'automne 2007, l'ANFD a reçu des dons importants de la part de plusieurs syndicats. Les membres du Comité national de direction ont pris la décision de placer cet argent d'ici à ce qu'elles aient trouvé le meilleur moyen de faire avancer les choses.

Note – En principe, le présent rapport annuel ne devrait porter que sur les activités de l'ANFD jusqu'à la fin de 2007. Toutefois, en raison des circonstances exceptionnelles, nous voulons faire connaître à nos membres les décisions cruciales que nous avons prises et les actions entreprises au cours de l'année 2008 :

- ✓ En février 2008, le Comité national de direction a décidé d'embaucher à contrat Pamela Cross, l'ancienne directrice générale de l'ANFD, pour assurer toutes les responsabilités administratives et pour aider l'organisme à trouver une structure et un mandat de survie adéquats.
- ✓ Le Comité national de direction a décidé de concentrer le travail de l'ANFD sur la recherche et la préparation de mémoires sur les principales questions de réforme du droit qui touchent l'égalité des femmes.
- ✓ Cet automne, les membres du Comité national de direction se réuniront pour déterminer quelle serait la structure organisationnelle la plus appropriée et établir un budget de fonctionnement et une stratégie de mise en valeur des ressources.

Nous espérons qu'à la suite de cette réunion, l'ANFD sera encore en mesure d'effectuer l'analyse et les stratégies de réforme du droit qui soutiennent le travail sur l'égalité des femmes au Canada depuis plus de 30 ans.

## Remerciements

Chaque année, dans leur rapport annuel, les organismes en profitent pour remercier les membres du conseil d'administration, le personnel et les bénévoles. Cette année, nous avons de très nombreuses raisons de le faire.

Les membres du Comité national de direction ont déployé des efforts allant bien au-delà de leur mandat pour assurer la survie de l'ANFD. Pourtant, toutes ces femmes ont déjà une vie bien remplie. En 2006-2007, certaines ont eu des bébés, d'autres ont entrepris de relever de nouveaux défis professionnels ou ont eu des problèmes de santé. Malgré ces difficultés, elles ont toujours été là quand l'ANFD en a eu besoin.

Merci de votre engagement et de votre détermination. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissantes.

Il est impossible de trouver les mots pour décrire tous les efforts qu'a pu faire le personnel pour tenter de sauver l'ANFD. La conférence de l'ANFD, Jurisfemme, les cocktails sur les campus, les activités de financement – rien n'aurait été possible si les membres du personnel avaient dit : « Je suis désolée, mais cela ne fait pas partie de ma description de tâches », ou encore « Je ne peux pas, j'ai déjà travaillé 50 heures cette semaine. »

Nous remercions les employées, anciennes comme actuelles, qui ont assuré la survie de l'ANFD dans le climat politique le plus difficile de l'histoire de l'organisme.

Le cocktail sur le campus de l'université Carleton et le programme de stage du Human Rights Program ont permis à l'ANFD de recruter une équipe de bénévoles pleines d'énergie et d'enthousiasme. Ces jeunes femmes nous ont été d'une très grande aide pour la recherche, les activités de financement et la conférence ainsi que pour la tâche beaucoup moins agréable de faire des boîtes et de déménager le bureau de l'ANFD. Plusieurs d'entre elles nous soutiennent toujours et nous espérons les intégrer dans la « nouvelle » ANFD plus tard cet automne.

À ces jeunes femmes merveilleuses – un gros merci pour votre détermination à aider l'ANFD dans un moment aussi difficile.



## PUBLICATIONS POUR L'ANNÉE 2007-2008

Jurisfemme : Volume 25, no 1 - Printemps 2007

Maternité et Droit : La défense des droits des femmes en 2007 - Rapport de Conférence



# FONDS DE CHARITÉ POUR LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION

En 1983, l'ANFD créait son Fonds de charité pour la recherche et l'éducation en vue de promouvoir auprès du public le statut et le rôle des femmes dans la société canadienne. Le Fonds réalise et diffuse des recherches et dispense de l'éducation sur des questions juridiques touchant tous les aspects sociaux, économiques et politiques de la vie des femmes au Canada. Il offre une aide caritative dans les domaines de la protection des droits civils et des libertés des femmes et du soulagement de la pauvreté. À la différence de l'ANFD, le Fonds est un organisme de bienfaisance enregistré et tous les dons sont déductibles d'impôt.

Le Fonds de charité est composé de cinq membres nommées par le comité de direction de l'ANFD. Les administratrices sont responsables de l'attribution des fonds.

## MERCI !

### ***NOUS REMERCIONS LES COMMANDITAIRES QUI ONT CONTRIBUÉ AU FINANCEMENT DE NOS PROJETS :***

Condition féminine Canada  
Programme de contestation judiciaire du Canada

### ***NOUS REMERCIONS LES MEMBRES ET LES DONATRICES POUR LEUR RÔLE DE SOUTIEN QUI EST VITAL POUR NOTRE ORGANISATION.***

### ***NOUS TENONS ÉGALEMENT À REMERCIER L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES ET DES MEMBRES DE NOS GROUPES DE TRAVAIL POUR LEUR SOUTIEN ET LEUR DÉVOUEMENT.***